

## **Pour une ville plus accessible**

Au Conseil municipal du 15 novembre, nous avons voté la composition de la commission communale d'accessibilité. Après avoir engagé un diagnostic sur le plan d'accessibilité bâtiment et voirie, avec nos partenaires associés, nous allons lancer une réflexion et un chantier pour une ville plus inclusive et accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Selon l'association des Paralysés de France (APF), 9 personnes sur 10 éprouvent des difficultés d'accessibilité lors de leurs déplacements et 70 % des personnes en béquilles où fauteuils roulants ont éprouvés des difficultés pour trouver un logement adapté à leurs besoins. Il était de ce fait, primordial pour nous de créer cette commission pour pouvoir traiter au mieux des difficultés rencontrées par une partie de notre population. Cette commission ne sera pas composée uniquement d'élus, mais également de 8 associations ayant une expertise en ce qui concerne l'accessibilité pour élaborer au mieux notre plan municipal.

Décembre 2023